

Je crois même qu'on l'a fait dans une autre circonstance il y a quelques années. On aurait dû le faire cette fois pour donner au Parlement l'occasion d'étudier cette innovation dans les affaires internationales, et pour discuter des dispositions à prendre. J'ai plusieurs raisons de le dire et l'une d'elle c'est qu'à mon avis, certaines mesures adoptées sont illégales et n'ont aucune validité devant la loi. Si quelqu'un s'avisait de mettre ces dispositions en doute, le gouvernement aurait des difficultés à les mettre en vigueur. Il aurait fallu convoquer une session d'urgence, d'abord pour étudier l'affaire et ensuite pour adopter les dispositions légales appropriées, si l'on avait décidé de prendre des mesures contre la Rhodésie. C'est seulement de cette façon qu'elles auraient pu avoir force de loi.

Bien des Canadiens se demandent jusqu'où nous devrions aller dans ces questions, et je crois que le gouvernement a mis trop d'empressement à se joindre au Royaume-Uni et aux autres pays, avant d'étudier la question. Il y a bien des questions auxquelles nombre d'entre nous aimeraient obtenir une réponse détaillée du gouvernement. Puisque le gouvernement n'a pas jugé bon de convoquer le Parlement au milieu de décembre, on aurait sûrement dû préparer un Livre blanc à l'intention du Parlement pour lui expliquer les nombreuses choses qui ont été faites.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a soutenu que le premier ministre a donné un rapport complet de ce qui s'est passé à la conférence des premiers ministres à Lagos. A mon sens, ce rapport n'était pas assez complet. J'aimerais que le premier ministre nous soumette un rapport beaucoup plus détaillé, soit par une déclaration à la Chambre, soit sous forme d'une déclaration dans un Livre blanc.

Beaucoup d'entre nous ici voudraient savoir exactement quelles propositions le gouvernement de la Grande-Bretagne a faites au gouvernement Smith, et quelles propositions le gouvernement Smith a faites au gouvernement de la Grande-Bretagne. Nous avons reçu uniquement des renseignements fragmentaires et des opinions partiales rapportées dans les journaux. Je pense que personne ici, à l'exception du ministre et peut-être d'autres membres du gouvernement, ne sait exactement quelles propositions le gouvernement du Canada a faites au gouvernement Smith et au gouvernement de la Grande-Bretagne. Nous n'avons aucune idée de ce qui a été proposé.

J'ai sur ce sujet un article de Sir Edgar Whitehead, l'ancien premier ministre de la Rhodésie du sud qui habite actuellement au Royaume-Uni. Il n'est certainement pas ami

du gouvernement Smith. Cet article a été publié dans l'*Illustrated London News* du 4 décembre 1965. Il présente un rapport complet sur la situation en Rhodésie et met en lumière certains faits très intéressants dont, j'en suis sûr, beaucoup d'entre nous n'étaient pas au courant. Sir Edgar Whitehead s'exprime ainsi au sujet de certaines déclarations du leader nationaliste en Rhodésie, Joshua Nkomo:

...ce qui aggrave la situation en Rhodésie, c'est que le chef nationaliste Joshua Nkomo, dans presque tous les discours qu'il a faits avant d'être mis en résidence surveillée, a déclaré son intention d'exproprier sans compensation tous les agriculteurs de race blanche.

Il s'agirait de terres que ces familles possèdent depuis plusieurs générations. Pareille mesure fait réfléchir et une telle intention peut faire changer d'idée. Et ce n'est pas la seule chose du genre que je pourrais signaler.

M. Lewis: Et cela, à vos yeux, justifierait les actes de Smith?

M. Nesbitt: Si le député d'York-Sud veut bien attendre son tour pour prendre la parole.

M. Lewis: Je posais une question poliment.

• (4.00 p.m.)

L'hon. M. Martin: Monsieur le président, puis-je poser une question à mon ami, uniquement pour bien saisir son attitude? Mon honorable ami affirme-t-il maintenant que le gouvernement du Canada a eu tort de prévenir le gouvernement de la Rhodésie du Sud qu'il ne reconnaîtrait pas une déclaration unilatérale d'indépendance, et que le gouvernement actuel a manqué de sagesse en faisant connaître qu'il se proposait de prendre certaines dispositions, à l'instar d'autres pays du Commonwealth, pour mettre à exécution la non-reconnaissance de cette déclaration unilatérale d'indépendance?

M. Nesbitt: Monsieur le président, le ministre n'a pas écouté mes propos bien attentivement, ou il a mal interprété mes observations. J'ai dit: puisque le Canada joue aujourd'hui un rôle concret et innove dans les affaires internationales, nous ne devrions pas établir de précédent en politique étrangère, en instituant un régime de sanctions économiques contre un État parce que sa déclaration unilatérale d'indépendance ne nous plaît pas.

J'ai dit que la question aurait dû être étudiée tout d'abord par le Parlement. J'ai dit aussi que si le Parlement avait alors participé